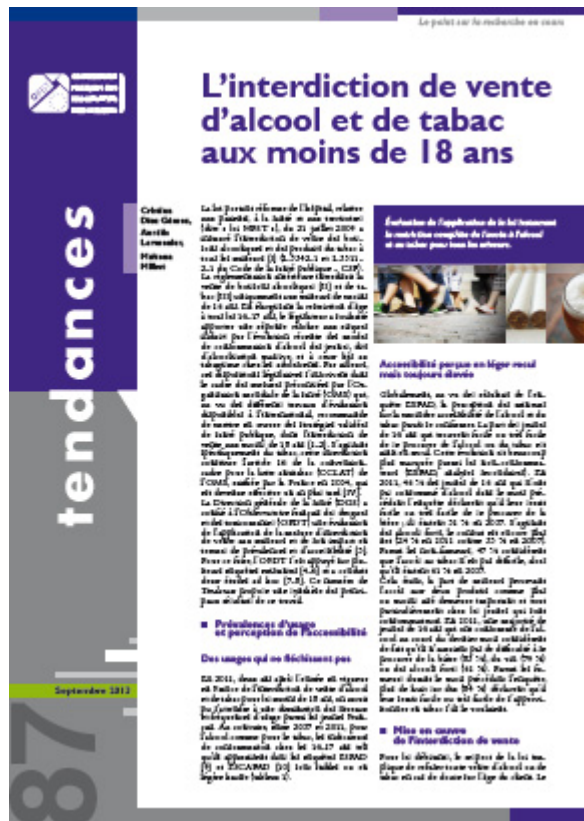


L'interdiction de vente d'alcool et de tabac aux moins de 18 ans




Tendances n° 87, OFDT, 4 p.
Septembre 2013

La loi portant réforme de l'hôpital relative aux patients, à la santé et aux territoires (dite loi HPST) du 21 juillet 2009 a interdit la vente d'alcool et de tabac aux mineurs de moins de 18 ans. Afin d'appréhender l'application de cette interdiction, la Direction générale de la santé a confié en 2012 une évaluation à l'OFDT.

Les résultats de différentes enquêtes, dont celles de consommation menées auprès des jeunes - ESCAPAD à 17 ans et ESPAD à 16 ans - ont été mobilisés. Deux études ad hoc ont également été menées : l'une quantitative auprès des débiteurs d'alcool, l'autre qualitative auprès de mineurs. Enfin, une revue de la littérature a identifié dans les expériences étrangères les interventions les plus efficaces en ce domaine.

Ce numéro de *Tendances* propose une synthèse des principaux résultats de ce travail.

Auteurs : Cristina Díaz Gómez, Aurélie Lermenier, Maitena Milhet

 [Télécharger](#) le *Tendances* (fichier PDF, 959 Ko)

Voir aussi le [rapport d'étude complet](#) et le [communiqué de presse](#).